

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE THÔNES**

SÉANCE DU 23 NOVEMBRE 2023

L'an deux mil vingt-trois, le vingt-trois du mois de novembre, les membres du Conseil Municipal, dûment convoqués en Séance Officielle à dix-neuf heures trente, se sont réunis dans la Salle Consulaire, sous la présidence de M. Pierre BIBOLLET, Maire.

Étaient présents : Mme Michèle FAVRE D'ANNE, M. Claude COLLOMB-PATTON, Mmes Chantal PASSET, Nelly VEYRAT-DUREBEX, M. Stéphane DELÉAGE, Mme Amandine DUNAND, M. Pierre LESTAS, Maires-Adjoints,

Mmes Nicole LAURIA, Muriel PÉRILLAT-dit-LEGROS, Brigitte VULLIET, MM. Stéphane FAURE-HUDRY, Karim CHALABI, Grégory BAERT, Sébastien ATRUX-TALLAU, Stéphane BESSON, Mme Claire BARRIN, MM. Benjamin DELOCHE, Pierre BASTARD-ROSSET, Richardo RODRIGUES, Mme Catherine DUTEIL, M. Frédéric VAILLANT, Mme Gaëlle VERJUS, M. Rémi FRADIN Conseillers Municipaux.

Avait donné procuration : Mme Christine RUFFON, Conseillère Municipale.

Étaient absentes : Mmes Joëlle TIBURZIO, Élixa DE POORTER, Christine RODRIGUES, Graziella POURROY SOLARI, Conseillères Municipales.

Date de la convocation : 17 novembre 2023
Nombre de Conseillers Municipaux en exercice : 29
Présents et représentés : 25

Secrétaire : Mme Gaëlle VERJUS, Conseillère Municipale, prend place au bureau en qualité de secrétaire, fonction qu'elle déclare accepter.

---oo0oo---

N° 2023/130 - CHAMOSSIÈRE – L'ESSERT - RÉSERVOIR D'EAU POTABLE - ACQUISITION D'UNE PARCELLE SECTION G N°632

M. Pierre LESTAS indique qu'il convient d'acquérir la parcelle section G n°632 d'une surface de 1 662 m² pour permettre la création du nouveau réservoir de Chamossière, d'une capacité de 1 100 m³.

Les parcelles concernées sont situées à l'Essert, selon plan de division joint.

Plusieurs rencontres ont eu lieu avec la propriétaire et il est proposé d'acquérir une partie de la parcelle n°632 d'une surface de 1 350 m² au prix de 8 €/m², et, le reste de la parcelle d'une surface de 312 m² au prix de 9€/m², soit un montant total de 13 608 €.

Une servitude sera créée pour la mise en place d'un poteau d'incendie d'aspiration. La commune réalisera une attente d'eau potable pour l'apport d'eau au pâturage.

Il est précisé que les frais de notaire et de géomètre sont à la charge intégrale de la Commune.

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré,
Par vote à main levée, à l'unanimité,

- **ACQUIERT** une partie de la parcelle section G n°632 d'une surface de 1 350 m² pour un montant de 8 €/m² et le reste de la parcelle section G n°632 d'une surface de 312 m² au prix de 9€/m², soit un montant total de 13 608 €.

.../...

Envoyé en préfecture le 01/12/2023

Reçu en préfecture le 01/12/2023

Publié le 01/12/2023

ID : 074-217402809-20231123-CM23130-DE

S²LOW

- **AUTORISE** M. le Maire ou son représentant à signer tous les documents afférents à cette acquisition.

AINSI FAIT ET DÉLIBÉRÉ AUX LIEUX ET DATE SUSDITS

THÔNES, le 28 novembre 2023

Le Maire,

Pierre BIBOLLET



POUR COPIE CONFORME

La secrétaire de séance

Gaëlle VERJUS

LE MAIRE CERTIFIE LE CARACTÈRE EXÉCUTOIRE DE LA PRÉSENTE DÉLIBÉRATION PAR
TÉLÉTRANSMISSION EN PRÉFECTURE DE LA HAUTE-SAVOIE LE - 1 DEC. 2023 ET
PUBLICATION ÉLECTRONIQUE LE - 1 DEC. 2023

THÔNES, le - 1 DEC. 2023

Le Maire,

Pierre BIBOLLET



Envoyé en préfecture le 01/12/2023

Reçu en préfecture le 01/12/2023

Publié le 01/12/2023

ID : 074-217402809-20231123-CM23130-DE



DEPARTEMENT DE LA HAUTE-SAÛVE					
Maire d'arrondissement					
THONES	COMMUNE DE THONES				
ALIMENTATION EN EAU POTABLE					
CONSTRUCTION D'UN RESERVOIR D'EAU POTABLE 2X550m ³ A CHAMOSSIERE					
DOSSIER DE CONSULTATION DES ENTREPRISES					
VUE EN PLAN					
MONTANESTON SOCIÉTÉ D'ÉTUDES ET DE TRAVAUX					
120000, rue de la Poste 42100, THONES Tél : 04 77 22 57 00 Fax : 04 77 22 57 00 E-mail : montaneston@montaneston.fr					
PROJET	OBJET DES MODIFICATIONS	ÉTAPE			
A	Passage en ACT				
ÉTAT D'AVANCEMENT					
Système de coordonnées Lambert 93 / IGN					
N° dossier	Date	Phase	État par	Échelle	Plan
131054-PLH-002-A	08/2023	ACT	CD - JRU	1/200 - 1/850	N°

